

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 1^{er} mars 2023,

L'an deux mil vingt-deux, le premier mars à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jean Paul Julien, Vice-président du CCAS.

Date de convocation : 21 février 2023

Présents : Jean-Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Excusés : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON

Secrétaire de séance : Hervé ALOTTO

Membres en exercice : 9
Membres présents : 6
Membres votants : 5

Délibération 2023_002 : Exercice 2022 – Présentation et approbation du compte administratif

Le conseil d'administration, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Florent CHOLAT, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale de Champagnier, après s'être fait présenter le budget du CCAS, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, décide (Florent CHOLAT ne prenant pas part au vote) :

1) **De donner acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

En € TTC	Section Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		6 931,17
Opérations 2022	11 683,02	8 000,00
Totaux	11 683,02	14 931,17
Résultat de clôture		3 248,15

En € TTC	Section Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	
Opérations 2022	0,00	0,00
Totaux	0,00	0,00
Résultat de clôture		0,00

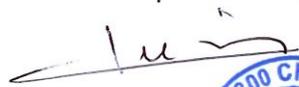
2) **De constater**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;

4) De voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

MODALITÉS DE VOTE : 5 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Jean Paul JULIEN
Vice-président du CCAS




Hervé ALOTTO
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **21 MARS 2023**
Publié le : **21 MARS 2023**